

La Marée



Volume 23, No. 11

Octobre 2009



Jean-François Fortin

Mot du maire [sortant] et bilan du mandat

Chers citoyens,

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous adresse ici mon dernier mot en tant que maire de Sainte-Flavie. Comme vous le savez déjà, je ne suis pas candidat pour l'élection à la mairie de notre municipalité. En effet, très prochainement, je solliciterai la confiance des électeurs de notre région (et la vôtre), pour occuper le rôle de député fédéral.

Pour être honnête avec vous, ce ne fut pas une décision facile, je dirai même que ce fut certainement la décision la plus difficile que j'aie eu à prendre au niveau professionnel de toute ma (jeune) vie de 36 ans. Principalement, parce que la vingtaine d'heures que je passais au service de ma communauté, à votre service (à chaque semaine), au bureau municipal et sur le terrain, m'a permis de contribuer de façon directe à l'amélioration et à la saine gestion de notre municipalité, avec une équipe d'élus et d'employés formidables à qui je lève mon chapeau.

Il est sûrement plus facile pour quelqu'un de quitter un poste pour lequel il n'a plus de passion, ce n'était pas ma situation. Je quitte toutefois cette fonction en ayant le sentiment d'avoir donné le meilleur de moi-même, sans compter l'énergie, les arguments et le temps pour défendre les intérêts et faire prospérer notre municipalité. À chaque jour, depuis le début de mon mandat, j'ai mis l'avancement de notre municipalité au premier plan. À coup sûr je constate, encore aujourd'hui, que Sainte-Flavie me coule dans les veines.

Vous le savez, le rôle de maire en est un qui sollicite énormément de disponibilité et je me dois ici, de rendre hommage à ma compagne de vie Chloé, qui a si habilement su concilier avec moi, les nombreuses réunions et la surcharge de travail associée à l'occupation de cette fonction publique. Le travail d'un maire est exigeant et je sais que j'ai réussi, en plus de mon emploi de professeur à temps plein et père de trois enfants, à livrer la marchandise (tel que le dit l'expression populaire).

Il y a parfois dans la vie des situations qui nous amènent à prendre des décisions qui nous dirigent vers de tous nouveaux embranchements. Loin de renier l'importance de nos engagements précédents, il s'agit plutôt d'ouvrir un nouveau chapitre ou plutôt d'entamer le nouveau tome d'un ouvrage où chaque pierre qui a été posée précédemment devient importante et primordiale puisqu'elle sert d'assise à l'avenir.

J'enseigne, entre autres, à mes élèves, l'importance de l'engagement, du don de soi pour l'amélioration du monde dans lequel nous vivons, de la défense des valeurs en lesquelles nous croyons et particulièrement de l'engagement citoyen. Il m'est donné aujourd'hui l'occasion de mettre, une fois de plus, en pratique ces valeurs que je désire partager principalement avec mes enfants qui grandissent dans ce monde où nous devons réinventer la politique qui a si mauvaise presse.

Comme vous l'avez appris, je serai donc candidat du Bloc Québécois pour les prochaines élections fédérales, pour travailler à développer notre région et bien entendu, la municipalité de Sainte-Flavie qui en fait partie.

Je vous remercie de votre confiance.

Votre maire (jusqu'au premier novembre),

Bilan du mandat

Dans les pages qui suivent, vous trouverez un bilan sommaire de plusieurs dossiers importants qui concernent notre municipalité, il s'agit en fait des réalisations de votre conseil municipal sortant ainsi que l'état d'avancement de plusieurs dossiers municipaux. Ce bilan pourra aussi permettre aux candidats en place d'en connaître d'avantage sur l'état de notre municipalité, ayant constaté que quelques renseignements contenus dans leurs discours étaient inexacts.

Je suis d'ailleurs toujours disponible pour répondre aux questions que vous pourriez avoir sur la gestion de nos finances publiques et de nos projets en cours.

En ce sens, j'ai aussi assuré aux deux candidats à la mairie de mon entière collaboration pour la suite des choses dans la transition des dossiers. J'offre donc tout mon support, quel que soit le résultat des élections, pour le suivi des dossiers avec les élus en place.

Je vous invite ainsi à prendre le temps de bien vous informer sur les enjeux actuels de développement et sur la vision et le style de leadership des deux candidats à la mairie qui veulent nous représenter.

Soyez assurés que le choix de la communauté sera aussi le mien, puisqu'il sera le fruit de la démocratie.

Jean-François Fortin, maire-sortant

Santé financière de la municipalité

Administration générale

En plus d'émettre sans réserve un verdict de conformité sur la tenue de nos finances, la firme Raymond Chabot Grant Thornton a aussi mentionné **la saine administration** des fonds publics par l'équipe en place en qualifiant, **à chaque année** du dernier mandat, cette gestion comme étant **exemplaire**.

De façon générale, le travail de vos élus a permis d'analyser, lors des processus budgétaires, l'ensemble des dépenses municipales usuelles de façon attentive, ce qui a fait en sorte que nous avons été en mesure de contenir les augmentations (du taux de taxe) qu'aux seules dépenses qui ne relevaient pas de notre pouvoir soit: l'essence, les élections, le coût de la vie, les contrats d'enlèvement de la neige, le traitement des matières résiduelles (déchets et recyclage) et l'achat d'eau potable.

Taxation municipale (état des lieux)

- Les citoyens de Sainte-Flavie bénéficient du plus bas taux de taxation municipale de la région à **0,93 \$** le 100 \$ d'évaluation. [1,53 \$ à Mont-Joli, 1,36 \$ à Métis sur Mer, 1,19 \$ à Saint-Donat, 1,44 \$ à Sainte-Angèle]
- Malgré une valeur foncière (terrains et résidences) plus élevée (dans certain secteurs), comparativement à d'autres municipalités non-riveraines, nous demeurons tout de même avantagés face à plusieurs autres localités.

En somme, lorsque l'on calcule le **compte de taxe moyen** (sur la valeur foncière) payé par un résident de Sainte-Flavie, celui-ci est, de façon générale, plus bas qu'ailleurs dans la région.

- Le principe de taxation des services municipaux (aqueduc, égout, matières résiduelles) est basé sur une règle d'utilisateur-payeur à coût réel.

Les seules hausses de taxes de services (dans le dernier mandat) ont été liées à l'augmentation du coût de l'enfouissement des déchets de 20\$ à 82\$ la tonne (fermeture du site de Padoue), à l'augmentation du coût de l'achat d'eau potable aux municipalités de Mont-Joli et de Price et à différentes réparations liées au système d'assainissement des eaux usées (station de pompage et surpresseurs).

Une gestion prévoyante, responsable et dynamique

Tel qu'il est d'usage en politique municipale, tous les projets de développement en immobilisation ont fait l'objet d'une planification sur une base de trois ans.

En ce qui concerne la gestion courante des affaires municipales, nous nous sommes donné les moyens de nos ambitions, en faisant preuve à maintes reprises d'innovation, d'efficacité et de stratégie attentive dans la gestion des finances publiques. Nous avons été en mesure d'aller chercher de nombreuses subventions, de réaliser des projets en faisant plus avec moins et en dynamisant notre communauté dans plusieurs projets à caractères culturel, social, sportif, artistique et communautaire.

Les municipalités qui osent et qui prennent en compte l'importance que doit avoir le développement social et communautaire, au même titre que le développement économique, sont celles qui réussissent le mieux à créer cette dynamique de croissance nécessaire et utile à la vitalisation de notre région.

Grâce à cette créativité mise de l'avant pour renouveler nos façons de faire, grâce aux nombreuses heures travaillées par vos élus, nous avons pu réaliser, par une gestion efficace et dynamique de nos budgets et subventions, toute une panoplie de réalisations **tout en respectant la capacité des contribuables à payer**.

Du personnel polyvalent et de grande qualité

Il est primordial pour une municipalité comme la nôtre d'avoir du personnel efficace, polyvalent et pouvant répondre de façon de plus en plus concrète aux multiples exigences administratives et de logistique terrain qu'impose la fonction d'employé municipal. Une municipalité étant, en bonne partie et d'une façon imagée, une entreprise de services publics offerts par des êtres humains.

Par des choix judicieux et réfléchis, nous avons été à même de consolider l'équipe en place et d'atteindre cette efficacité recherchée, qui nous permet aujourd'hui de conclure que notre équipe offre des services optimisés dans la mesure de notre capacité financière à se les défrayer et même que ces employés, de par leur capacité de natures diverses, nous font économiser et nous rapportent beaucoup. À titre de précision, la proportion de notre budget annuel consacrée à la masse salariale est, somme toute, similaire à la moyenne québécoise, soit le tiers du budget.

Je me dois ici de les remercier personnellement pour l'excellent travail accompli. Lors de mon passage à la mairie de Sainte-Flavie, j'ai exigé beaucoup de moi-même pour régler nos dossiers en consacrant de nombreux efforts sans compter temps et énergie. Je dois vous dire honnêtement que cette équipe fut avec moi à chaque instant et que par cette bonne relation et cette efficacité que nous avons eu ensemble, les dossiers de notre communauté ont vraiment progressé rapidement.

Deux dossiers importants sont réglés

Quai de Sainte-Flavie

Je suis très fier, au nom de votre conseil municipal sortant, de vous annoncer que la négociation avec Pêches et Océans Canada dans le dossier de la réfection et de la rétrocession du quai de Sainte-Flavie est terminée.

Nous nous sommes entendus sur le montant final associé à la revitalisation de notre quai. Pêches et Océans nous a donc récemment fait parvenir une lettre d'entente au montant de **2, 068 000 \$**, cette entente est présentement en processus d'approbation au ministère des Affaires municipales pour l'obtention d'un décret d'autorisation. À chaque fois qu'une municipalité obtient une contribution non remboursable (subvention) du fédéral, elle doit en obtenir l'autorisation de Québec. Les plans et devis sont faits et notre scénario d'un quai neuf a été accepté. Dès l'autorisation de Québec et une fois la somme transférée, nous pourrions procéder à la réfection. Dans le scénario actuel de travaux, ceux-ci sont prévus lors de la période automnale pour éviter les perturbations liées à un chantier d'été dans ce secteur. Nous avons aussi déposé un projet pour obtenir une subvention additionnelle du fédéral nous permettant de construire un bras de mer avec un havre de plaisance pour les petites embarcations, nous obtiendrons une réponse (pour ce projet supplémentaire) dans les prochains mois.

La résidence pour personnes âgées

La Corporation de logements communautaires de Sainte-Flavie et la municipalité de Sainte-Flavie sont fières d'annoncer que la construction de la résidence pour personnes âgées en faible perte d'autonomie est maintenant un dossier attaché (financièrement), une pelletée de terre symbolique a été réalisée à cet effet. Les plans et devis sont maintenant complétés et l'appel d'offres sera lancé au début novembre pour la construction de cette résidence tant attendue qui débutera dès que l'entrepreneur sera retenu. L'échéancier qui avait été proposé au printemps sera donc respecté, les premiers résidents pourront emménager le 1^{er} juillet 2010.

Nous possédons une richesse fondamentale et il faut la mettre au premier plan. Cette richesse, si précieuse, qui nous distingue, c'est la grande qualité des gens qui habitent notre territoire. Ils ont été et sont toujours la pierre angulaire de notre développement et de notre prospérité. Il était primordial pour nous, comme élus, de prendre en compte le fait que nos personnes âgées quittaient notre territoire par manque de logements appropriés à leurs besoins spécifiques et qu'il était de notre responsabilité d'agir pour remédier à cette situation déplorable.

Quelques mises au point

Depuis la semaine dernière, quelques citoyens de Sainte-Flavie ont prit contact avec le bureau municipal pour vérifier certaines informations en lien avec le prospectus d'un candidat à la mairie. Ces citoyens s'interrogeaient sur différents aspects des décisions du conseil municipal sortant. Voici donc des clarifications pour qu'il ne subsiste aucune ambiguïté.

Développement résidentiel

La municipalité de Sainte-Flavie exploite présentement deux développements résidentiels, un principal dans la rue Pelletier et un autre, secondaire, dans la rue Chouinard (pour compléter la boucle existante). Voici un tableau qui vous permettra de visualiser ce qu'il en est.

DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS	RUE PELLETIER	RUE CHOUINARD (PHASE 2)	TOTAL
Terrains (au total)	22	5	27
Vendus	11	2	13
Desservis (prêt pour la vente)	7	1	8
Non-desservis-bornés	4	2	6

► Il n'y a aucun autre projet municipal sur la table pour un troisième développement.

Par contre, il y a un projet **privé** (près de l'aéroport) par le promoteur Gino Ouellet qui désire entamer des travaux lorsque nous aurons remplacé une conduite d'eau en mauvais état dans le secteur adjacent au développement projeté. Ces travaux sont planifiés pour le printemps prochain (à l'aide d'une subvention). Il serait difficile d'être contre (légalement et moralement) un projet **privé** qui n'affecte pas la capacité à payer des citoyens.

En ce qui concerne les développements de la municipalité, de façon générale, le revenu associé à la vente d'un terrain permet de payer le coût des services et les frais associés. Comme vous le savez, par la suite, la maison construite génère ainsi des taxes. Le développement résidentiel est ainsi **profitable** pour tous à Sainte-Flavie.

Tours de guet

La municipalité a entamé un projet de citation à titre de monuments à caractère historique des immeubles sis au 108, rue Poirier et au 690, route de la Mer à Sainte-Flavie. Ces tours de guet qui sont sur notre territoire étaient utilisées par l'École de bombardement et de tir de l'armée canadienne située sur les terrains de l'aéroport de Mont-Joli lors de la deuxième guerre mondiale.

Lors d'une étude récente, réalisée par l'agente culturel du CLD de La Mitis, nous avons constaté toute l'importance que nous devons accorder à ces deux vestiges d'une époque où nous étions en guerre. Ces tours utilisées pour la coordination des exercices de bombardement (en haut du fleuve) sont les témoins d'une époque où Sainte-Flavie a joué un rôle stratégique important. Par la citation, la municipalité confère une importance historique à ces bâtiments et s'assure qu'ils ne seront pas détruits. La citation permet aussi aux actuels propriétaires de pouvoir bénéficier de subvention du Fonds du patrimoine culturel québécois pour certains travaux d'entretien qui pourraient être plus coûteux pour conserver les tours de guet dans leur aspect d'origine.

Outre le fait de protéger ces bâtiments par la citation, il n'y a aucun projet d'acquisition pour que la municipalité devienne propriétaire des tours de guet et cette possibilité n'a pas été évaluée par les membres du conseil.

De plus, aucun budget (coût) n'est associé à cette démarche de citation qui est plutôt une démonstration de l'importance qu'accorde le conseil sortant à vouloir préserver ces bâtiments.

Pont Bergeron (pont enjambant la rivière Mitis)

Le ministère des Transports du Québec procède présentement à une étude d'impact pour la construction d'un nouveau pont qui viendra remplacer le pont Bergeron qui n'est plus aux normes d'aujourd'hui. Le nouveau pont sera construit en aval (plus haut) et la configuration des voies d'accès seront plus sécuritaires particulièrement à la jonction du Chemin Perreault. Le nouveau pont sera dans un axe approprié pour le raccordement avec la future voie de transit.

L'ancien pont (Bergeron) sera complètement restauré au coût de 1,6 million de dollars **par le MTQ** et deviendra un lien inter-rives avec un accès public pour les piétons et les vélos qui se promèneront dans le secteur. Le scénario retenu par le conseil municipal est la création d'un parc régional sous l'égide de la MRC à l'embouchure de la rivière Mitis, incluant un accès des deux côtés de la rive (Parc de la Rivière Mitis et secteur appelé «la Pointe»).

Selon la négociation actuelle, les coûts d'entretien seront défrayés par le MTQ à même les intérêts d'une somme placée dans un compte à rendement fixe. Le Parc régional pourrait ainsi être opéré à coût zéro **par la MRC**.

En conclusion, il n'est pas question que la municipalité de Sainte-Flavie « achète » le pont Bergeron, mais bien qu'elle permette par cette stratégie intelligente, de protéger notre patrimoine architectural bâti. À cet effet, les voutes du pont possèdent des caractéristiques architecturales uniques.

Projet Arts et Jardins (ACCORD)

Dans le cadre du programme ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement), programme piloté par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le projet « Arts et Jardins » a été retenu parmi sept projets prioritaires pour la région de la Gaspésie. Le Comité Accord pour la région de La Mitis a établi plusieurs priorités sous un thème commun, soit le développement d'un concept de destination « Arts et Jardins » par la mise en valeur de trois pôles sur le territoire qui sont liés par une thématique commune, les arts. Dans ce projet, les arts comprennent notamment les arts visuels, les métiers d'art, les arts agricoles, l'art des jardins, l'art contemporain, les arts de la table et l'art du muralisme ainsi que la mise en valeur du patrimoine. La plus grande partie de ce projet consiste à redéfinir le concept d'accueil du village touristique de Sainte-Flavie par le biais d'une étude (en cours de réalisation) et par l'octroi de subvention pour la réalisation du projet d'aménagement suggéré dans les résultats de la démarche de la firme spécialisée.

ACCORD (Suite)

Voici les trois volets qui sont à l'étude (en cours de réalisation) et qui concernent le secteur de Sainte-Flavie à l'intérieur du projet «Arts et Jardins» :

► Quai de Sainte-Flavie : lieu de patrimoine et de culture

Aménagement du quai à son état patrimonial (30 m de plus) incluant une marina pour petites embarcations; stratégie d'animation et d'interprétation du quai; aménagement de la plage; parcours maritime

► Aménagement du village piétonnier à Sainte-Flavie

Aménagement paysager, lampadaires, trottoirs, enfouissement des fils, mobilier urbain, aménagement des places publiques, etc.

► Développement et harmonisation de l'offre de produits touristiques existante à Sainte-Flavie :

Route des Arts : galeries, ateliers, boutiques; circuit gourmand et circuit patrimonial; halles (Coop de produits régionaux) et revitalisation du secteur de la Place Flavie-Drapeau; marché public de La Mitis

Il est important de rappeler que les autres projets (en cours) ailleurs en Gaspésie ont tous bénéficié d'octroi sous forme de **subventions** leur permettant, selon le niveau de réalisation où ils sont rendu, de réaliser, en tout ou en partie, les projets ciblés selon le désir des intervenants locaux. Une présentation publique des résultats de l'étude sera faite dans les prochains mois pour obtenir les commentaires de la population à ce sujet.

Le conseil sortant n'a jamais envisagé d'enfouir les fils électriques au centre du village à même les fonds publics, mais plutôt, à l'intérieur d'un financement (par le biais d'une subvention gouvernementale) dédiée à la réalisation du projet Arts et Jardins.

Réalisations principales et prises de positions

- Prise de position claire pour une voie de transit en parallèle au chemin Perreault Est à partir du point de chute de l'autoroute 20 à Mont-Joli et ce, jusqu'au pont Bergeron sur les terres qui sont la propriété du ministère des Transports du Québec (MTQ) et déjà expropriées à cette fin par le passé.

Cette position a été acceptée par le MTQ et est maintenant rendue à l'étape suivante, soit celle des pressions politiques pour la planification à la programmation.

- Nomination de l'édifice municipal au nom de Centre municipal Léon-Gaudreault et mise en place d'un nouvel affichage.
- Achat d'un appareil multifonction (télécopieur-fax, imprimante et photocopieur) pour l'administration.
- Remplacement du système téléphonique de la municipalité qui était hors d'usage.
- Ouverture de la phase 2 du développement Pelletier.

- Achat des terrains (secteur 2) de la rue Chouinard et du terrain des Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée.
- Changement de zonage sur l'ancien terrain des Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée. L'objectif était de remplacer le droit d'opérer de façon commerciale sur ce terrain. La volonté du conseil est de consolider la vocation résidentielle du secteur.
- Construction d'une rampe de mise à l'eau pour petits bateaux près du quai de Sainte-Flavie (à l'aide d'une subvention obtenue du MTQ).
- Démarrage d'un projet de résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie dans le secteur 2 de la rue Chouinard.
- La mise en place d'un programme d'accès à la propriété résidentielle donnant droit à un remboursement de 100% de la taxe foncière générale pour une période de trois ans après la construction de la résidence pouvant totaliser un montant maximal de 3500 \$.
- Réalisation d'un nouveau site Web pour la municipalité qui sert à la fois de carte de visite virtuelle et d'outil d'information pour les villégiateurs et les résidents du territoire : www.sainte-flavie.net
- Plan d'affichage sur l'autoroute 20 à la hauteur de Sainte-Luce et évaluation de l'affichage existant et souhaité.
- Création du comité famille.
- Support aux projets conjoints de la bibliothèque et du Club de l'âge d'or « les Bons Vivants » de Sainte-Flavie (infrastructure et animation du milieu).
- Ajout de plusieurs modules de jeux dans le parc municipal de la Place Jean-Philippe Roy.
- Élargissement des heures d'ouverture de la galerie d'Art, de la Grange à dime et de la patinoire pour répondre aux besoins évoqués.
- Lancement d'un projet de réfection des installations sportives (sur 3 ans).
- Achat d'un entrepôt municipal (qui était la propriété de M. Régis Chouinard) qui s'est avéré une économie substantielle comparativement au coût d'une construction neuve qui était prévue en 2008 (50% d'économie). La nécessité se faisait sentir depuis 5 ans pour l'entreposage de la machinerie ainsi que pour le rangement des différentes pièces servant à la réfection et à l'entretien des services municipaux.
- Réparation et entretien de rues (asphalte).
- Achat d'un tracteur à pelouse pour l'entretien des terrains fertiles de la station d'assainissement des eaux usées (facture payée par les parties liées au système commun d'assainissement).

- Achat d'outillage divers servant à l'entretien des équipements municipaux pour les employés aux travaux publics (compresseur à air, Pitot pour la vérification des bornes fontaines, une machine à pression (eau), une pompe à diaphragme, soudeuse, coupeuse au plasma, perceuse à ciment, etc.).
- Adoption d'un site du patrimoine « Flavie-Drapeau » regroupant l'église, le Centre culturel du Vieux Presbytère, la Grange à dime, le cimetière ainsi que la place Flavie-Drapeau. Cette adoption concrétise la volonté de la municipalité de protéger ce secteur et de vouloir mettre en valeur le patrimoine municipal.
- Création de la cour municipale de La Mitis, par entente de service, pour le suivi des constats d'infraction aux règlements municipaux. Cette entente permettra à la municipalité de transférer les dossiers à la cour de La Mitis et de faire respecter sa réglementation par jugement le cas échéant.
- Différentes réfections des conduites d'égout et d'aqueduc municipal.
- Négociation avec le ministère des Transports (MTQ) pour la mise en place d'une zone tampon de 70 km/h dans le secteur Est de la Route de la Mer.
- Mise en place d'un projet-pilote du Ministère des Transports sur l'interdiction du frein moteur (Jacob) dans le périmètre d'urbanisation de la municipalité (fin juillet à mi-septembre). La décision de la ministre est attendue incessamment.
- Réalisation de la version anglaise du site Web de la municipalité: www.sainte flavie.net
- Positionnement du village de Sainte-Flavie et création d'un concept Arts et Jardins. Nous avons fait reconnaître ce concept comme étant prioritaire dans le plan de développement touristique du Comité de créneau d'excellence récréotouristique de la Gaspésie. Des nouvelles de ce positionnement et de l'impact de ce projet sont attendues dès le dépôt du rapport de la firme spécialisée. Il y aura présentation publique des conclusions.
- Enquête municipale pour connaître les besoins des familles de Sainte-Flavie en termes de service et d'accommodement.
- Soutien aux actions du comité famille (rédaction de la politique et rencontres de planification). La politique familiale a été lancée cet automne. Le document vous sera envoyé sous peu.
- Soutien aux activités du comité des loisirs (terrain de jeux, patinoire, activités spéciales).
- Support aux projets conjoints de la bibliothèque et du Club de l'âge d'or « Les Bons Vivants » de Sainte-Flavie (infrastructure et animation du milieu).
- Réfection complète de la patinoire extérieure (bandes).
- Achat d'une rétrocaveuse (pépine).
- Achat d'une remorque multi-usages pour les travaux publics.

- Partenariat pour la création et l'opération d'un marché public à Sainte-Flavie (Marché public de La Mitis).
- Participation aux moyens de pression et négociation avec le MTQ pour obtenir un affichage adéquat pour Sainte-Flavie sur l'autoroute 20.
- Négociation réussie pour l'ajout de lumières sur la route 132 à proximité de la voie d'accès à l'aéroport régional de Mont-Joli. Des lumières (éclairage sur poteaux) seront installées par le MTQ d'ici la fin de l'année.
- Négociation réussie pour le maintien ouvert de l'intersection de la Route Jacques-Cartier (ancienne 132) et du Chemin de Perreault Est.
- Changement de noms de rues

DESCRIPTION	ANCIEN NOM	NOUVEAU NOM
Rue longeant le terrain de l'aéroport et le nouveau chemin d'accès	Route Jacques-Cartier	Route de l'Aéroport
Nouveau tronçon de la Route 132, section entre le carrefour giratoire et la rue de l'expansion]	Aucun	Route Flavie-Drapeau
Tronçon de la Route 132 entre la rue de l'expansion et la route de la Mer	Route Jacques-Cartier	Route Flavie-Drapeau

- Tenue du premier Forum des commerçants (en février 2009) où une trentaine de propriétaires de commerces de la municipalité sont venus discuter du développement économique et touristique de Sainte-Flavie.
- Nomination de la Bibliothèque Olivar-Asselin.
- Prix d'excellence pour le Marché public (Réseau villes et villages en santé).
- Protection des tours de guet par une citation municipale.
- Réservation et achat des marques de commerces:
Porte(s) de la Gaspésie et **Porte d'entrée de la Gaspésie** pour protéger l'appellation qu'utilise officiellement Sainte-Flavie (depuis les années 50) dans un contexte où, avec l'arrivée de l'autoroute 20, certains pourraient être tentés de croire que La « porte » ne se situe plus au même endroit.

Loin d'être exhaustif, cette liste de réalisations témoigne cependant du dynamisme et des nombreux projets réalisés lors du dernier mandat. Je tiens à remercier personnellement l'équipe d'élus qui m'ont accompagné lors de ce mandat. Merci à vous, Ghislain Labonté, Sophie Guimond, Michel Hudon, Jean Guimond, Françoise Arsenault et Gilberte Lecours. **Nous avons été consciencieux dans notre gouvernance.**